

2 Politique

Assemblée nationale/Déclaration de politique générale du Premier ministre

Le gouvernement, désormais les mains libres

SM

Libreville/Gabon

L'exposé relatif au programme de politique générale du Premier ministre, hier, à l'Assemblée nationale, a connu un dénouement heureux. 102 députés sur 108 ont voté la confiance en faveur de l'équipe gouvernementale conduite par le Premier ministre Franck-Emmanuel Issoze Ngondet.



Photo : Aristide Mousavou

Emmanuel Issoze Ngondet lors d'un précédent passage...

COMME annoncé, le Premier ministre, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet, a présenté, hier, aux élus de l'Assemblée nationale, son programme de politique

générale. Au terme de sa déclaration, les députés, dans leur majorité, lui ont accordé leur confiance. C'est le président de l'Assemblée nationale, Ri-

chard-Auguste Onouvié qui a planté le décor, au restaurant de l'Assemblée nationale, en présentant l'ordre du jour. Avant d'inviter le chef du gouvernement à prendre la parole pour décliner les grandes lignes du programme qui guidera l'action du premier gouvernement du deuxième septennat d'Ali Bongo Ondimba.

D'entrée de jeu, Issoze Ngondet a tenu à relever les conditions inhabituelles du déroulement de cet exercice constitutionnel, consécutives aux dégâts subis par la "maison du peuple" lors des événements postélectorales. Et a eu quelques mots à l'endroit de tous ces compatriotes disparus, au nom de

la démocratie. Avant de faire son exposé qui a duré plus d'une heure, en essayant de convaincre ses interlocuteurs. Au terme de sa présentation, la parole est revenue au président de l'Assemblée nationale, pour ouvrir la phase des interventions.

Treize députés ayant préalablement manifesté leur volonté d'intervenir, se sont succédé devant le pupitre pour délivrer leurs commentaires et avis. À ce jeu, c'est le président du Rassemblement pour le peuple gabonais (RPG), Paul Mba Abessole, qui s'est illustré en premier. Le président du groupe parlementaire PDG, André Dieu-donné Berre s'est, quant à lui, chargé de boucler cette

phase (lire par ailleurs). Une pause de trente minutes a été nécessaire pour permettre au locataire du 2-Décembre de préparer sa réplique, et répondre aux préoccupations des différents intervenants. C'est finalement au terme de cette défense du chef du gouvernement, que l'ensemble des députés présents ont procédé au vote de confiance. Tour à tour, les membres de l'Assemblée nationale se sont présentés devant l'une des deux urnes disposées à cet effet. Résultat des courses : 102 députés sur les 108 votants, ont approuvé ledit programme gouvernemental. Quatre députés ont voté "contre". Il y a eu un bulletin nul et une abstention.



...à l'Assemblée nationale.

Grand angle

Au-delà des principes...

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

DESORMAIS le gouvernement travaillera ragaillardé par la confiance de l'Assemblée nationale. Celle-ci lui a été accordée, hier, au terme d'un vote ayant suivi la Déclaration de politique générale par le Premier ministre Franck-Emmanuel Issoze Ngondet, et le débat y relatif. C'est-à-dire les interventions des députés et la réponse de leur illustre hôte. Au regard de la configuration actuelle de la Chambre des députés, dominée par des élus du Parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir, on peut affirmer que c'était sans surprise. Cela en dépit, tout de même, de quelques interpellations de la part de certains députés membres du groupe parlementaire majoritaire.

Même si, il y a lieu de le noter, les élus d'autres obédiences poli-

tiques, plutôt proches de l'opposition, ont également exprimé leurs avis. Lesquels étaient plus marqués par des critiques quant à la manière dont le gouvernement traite certains aspects de la vie socio-politique. Les uns et les autres ayant exprimé des manquements du côté de l'Exécutif. Il est admis que dans ce genre d'exercice, le principe veut que le Premier ministre vienne décliner devant la Représentation nationale, les grandes lignes de la politique qu'entend mener son gouvernement. Dans cette perspective, il s'agit pour lui d'égrèner un ensemble de mesures et autres réformes que son équipe se propose d'entreprendre, généralement dans le sens d'améliorer l'existant.

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'à l'instar de tous ses prédécesseurs, l'actuel Premier ministre n'a pas dérogé à la règle. Franck-Emmanuel Issoze Ngondet a annoncé une série d'initiatives que son gouvernement

entend prendre dans le cadre de la conduite des affaires du pays. Celles-ci concernent des secteurs aussi variés que possibles. Entre autres : l'instauration d'un climat politique apaisé, le renforcement de la démocratie, la diversification de l'économie, la réduction du train de vie de l'Etat, le développement des infrastructures, l'éducation, la santé, etc.

L'autre principe, au regard de la tradition dans notre Parlement (et parfois ailleurs), c'est que la majorité parlementaire soutient généralement le gouvernement, et par conséquent, lui accorde facilement sa confiance. Tout comme l'opposition, lorsqu'elle est représentée dans une institution parlementaire, désavoue le gouvernement et lui refuse la sienne. Dans les deux cas aussi, le principe a été respecté, hier.

Voilà pourquoi, il faut aller au-delà des principes qui ressemblent plutôt à un rituel. Comme l'a rappelé l'honorable Albertine Maganga Moussavou, "la valeur

ou l'efficacité d'un gouvernement ne se mesure pas par le nombre des promesses faites, mais par les actes posés". Ceci est d'autant vrai — et Issoze Ngondet qui a quand même une bonne expérience gouvernementale le sait — que les précédents gouvernements ont été jugés sur la base de leurs actions. Ces prédécesseurs ont également promis des choses intéressantes. Malheureusement, certaines n'ont pas pu être réalisées. D'où l'importance pour le successeur de Daniel Ona Ondo de mettre en place des mécanismes susceptibles de l'aider à honorer un maximum d'engagements pris devant l'Assemblée nationale, hier.

Dans cette perspective, il peut par exemple intégrer une stratégie de communication simple, qui privilégie la transparence et tient compte du feed-back qu'elle suscite, même si celui-ci s'avère critique. Au contraire, l'ouverture à la critique positive pourrait constituer un atout pour le gou-

vernement. En ce sens qu'elle lui permettrait de pouvoir réajuster son action en cas d'erreur. Dans le même esprit, le gouvernement gagnerait aussi à exiger du Parlement une sincérité dans les rapports entre l'Exécutif et le Législatif. Applaudir quand il faut blâmer est forcément contre-productif pour les deux Pouvoirs. Surtout quand on sait que ceux-ci finiront, à un moment ou à un autre, par se soumettre au suffrage universel, comme c'est le cas pour les députés bientôt.

D'ores et déjà, en attendant de le juger à travers son action, on peut se réjouir de cette déclaration du Premier ministre Issoze Ngondet, hier : "La différence enrichit le débat démocratique". Rappelons que pour sa part, François Mitterrand, ancien président français, disait : "La démocratie, c'est un choc des idées aux moyens de la presse, la communication...".

Mesures individuelles issues du Conseil des ministres

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

NTOUGOU.

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

ZONE ECONOMIQUE A REGIME PRIVILEGIE (ZERP) DE NKOK

•Administrateur Général : M. Gabriel

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE ET DU TRESOR

•Agent Comptable de la Jeunesse, des Sports et du COCAN : M. Alain MBOMO MOUGOUBI.

DU DEVELOPPEMENT LOCAL
DIRECTION GENERALE DE LA DOCUMENTATION ET DE L'IMMIGRATION

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUES, CHARGE DE LA DECENTRALISATION ET

•Directeur Général : Lieutenant Colonel Vincent de Paul KATOUA SOUMANGHA.